

## **RAPPORT FINANCIER 2023**

Avec un total Bilan d'un montant net de 103 109 euros et un résultat net déficitaire de 158 euros, l'année 2023 s'est terminée.

### **1. BILAN ACTIF**

L'actif immobilisé représente 34 217 euros brut et 3 342 euros net, en 2023, le Comité a investi dans un ordinateur portable.

Les stocks diminuent de 1 501 euros entre 2023 et 2022 ; les stocks importants de fin 2022 de médailles, de gobelets, d'écussons et passeports ont été en partie utilisés sur 2023.

La trésorerie disponible augmente de 5 207 euros par rapport à 2022.

Il reste en fin d'année quelques produits à encaisser, principalement des factures de passeports et des cotisations clubs.

### **2. BILAN PASSIF**

Les capitaux propres diminuent de 158 euros. Cette variation correspond au résultat déficitaire 2023.

Le total des dettes est de 16 556 euros soit une augmentation de 1 555 euros par rapport à 2022. En effet, certains fournisseurs ont envoyé leurs factures tardivement et elles ont été réglées sur 2024 (facture de Bellecin, et refacturation de frais liés à une compétition). Les autres dettes sont liées à l'activité normale du Comité et aux charges sociales du quatrième trimestre 2023.

Fin 2023, les produits constatés d'avance s'élèvent à 2929 euros liés à des subventions à restituer.

### **3. COMPTE DE RESULTAT**

Les charges s'élèvent à 128 174 euros contre 106 610 euros en 2022.

Cette hausse s'explique par l'organisation sur 2023 de la manifestation « Itinéraire des Champions » en lien avec la Fédération.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 128 016 euros contre 103 963 euros en 2022.

Cette augmentation est en lien avec les dépenses. En effet, un travail considérable de notre Président a été réalisé pour chercher des partenaires et des subventions exceptionnelles pour financer la manifestation « Itinéraire des Champions »

### **4. PREVISIONNEL 2024 REVISE**

Les principaux postes révisés sont liés à la suppression de la prestation de ménages et la forte diminution des passeports.

### **5. PREVISIONNEL 2025**

Le prévisionnel 2025 est établi sur l'activité normale du Comité, il prend partiellement en compte l'inflation.

## 6. TARIF COTISATIONS 2025 CLUBS

Le Comité propose de rester sur le tarif voté lors de l'assemblée Générale du 08 juin 2019.

\*\*\*\*

Nous remercions tous nos partenaires pour leur soutien indéfectible et leur confiance renouvelée.

Nous saluons toutes les personnes qui au cours de l'année écoulée ont respecté le code moral du Judo.

Nous remercions notre président, Maxime ARBEY pour son investissement, son soutien et sa disponibilité, les membres du Comité qui se sont investis et ses salariés Sandrine et Emmanuel.

Nous vous remercions pour votre attention et nous restons à votre disposition.

Despina et Lucile  
Trésorières